# DOSSIER INSCRIPTION
# SAISON 2023-2024

NOM : ..... PRÉNOM : .....

*Les nouveaux cavaliers doivent créer un espace personnel sur le site internet pour accéder à leur planning, la gestion des abonnements et des cartes, et aux factures.*

## Éléments à conserver

- Une copie de mon contrat
- Les conditions générales de vente et règlement intérieur
- Une fiche d'utilisation du site

## Éléments à restituer

☐ Le contrat d'inscription complété et signé

☐ Une fiche de paiement (une par famille)

☐ Le paiement de l'inscription (mandat SEPA à compléter dans votre espace personnel, si choix du prélèvement automatique ou joindre RIB)

## Si le cavalier pratique la compétition

☐ Un certificat médical autorisant la pratique de l'équitation en compétition

☐ Une autorisation parentale (si cavalier mineur)

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ

# CONTRAT D'INSCRIPTION 2023-2024

## ☐ CAVALIER / ☐ CAVALIÈRE

NOM et Prénom : _____ Licence n° : _____

Adresse mail (identifiant internet) : _____

Date de naissance : _____ /_____ /_____ Niveau (dernier Galop obtenu) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe (facultatif) : _____._____._____._____._____ Mobile : _____._____._____._____.

## RESPONSABLE LÉGAL

NOM et Prénom : _____

Lien de parenté avec le cavalier : _____

Adresse mail : _____ Mobile : _____._____._____._____._____

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SANTÉ DU CAVALIER

Allergie, problème de santé : _____

_____

Autre : _____

## PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom, prénom : _____ Mobile : _____._____._____._____._____

Nom, prénom : _____ Mobile : _____._____._____._____._____

## CONSENTEMENT À UNE INTERVENTION CHIRURGICALE (POUR LES CAVALIERS MINEURS)

Je, soussigné(e) _____
(Père, Mère, Tuteur légal), autorise en cas de nécessité pour l'état de santé de mon enfant, le service de secours à :

□ prodiguer tous soins nécessaires en cas d'urgence

□ à hospitaliser, et/ou pratiquer tout acte chirurgical, médical et anesthésique.

# CONTRAT D'INSCRIPTION 2023-2024

## CHOIX DE LA REPRISE ET DE LA FORMULE

Niveau : _____ Jour : _____ Horaire : _____

Le choix de la reprise se fait en accord avec l'équipe pédagogique, et selon les places disponibles au moment de l'inscription. Seule la souscription à un abonnement assure une place dans la séance définie sur la durée de la saison.

Je choisis de souscrire à : ☐ UN ABONNEMENT ☐ UNE CARTE

## DEMANDE DE LICENCE COMPÉTITION (OPTION)

□ J'ai joint un certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition (modèle disponible sur le site internet du centre équestre, rubrique 'Inscriptions')
□ J'ai joint une autorisation parentale (cavalier mineur au moment de la demande de licence)

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Début des cours le 4 septembre 2023 et fin le 30 juin 2024. Les cours des premiers samedis des vacances scolaires de la zone A sont compris dans l'abonnement.

**Les absences sont rattrapables uniquement si le cours est décommandé 24h à l'avance directement sur l'espace personnel. Un maximum de 6 rattrapages annuel est autorisé. Aucun remboursement total ou partiel ne pourra être envisagé quel que soit le motif invoqué, même avec certificat médical (abonnement et carte).**

La date de fin de validité des cartes et abonnements est inscrite dans mon espace personnel (voir onglet mes cartes et abonnements) au-delà de cette date, toutes les reprises, non rattrapées, sont définitivement perdues.

Le cavalier doit être équipé de son matériel dès les premières séances :

- casque d'équitation aux normes
- pantalon
- boots et mini-chaps ou bottes

**Sans cet équipement, le cavalier pourra se voir refuser l'accès au cours sans dédommagement ou report.**

Le centre équestre d'Assat déconseille fortement le port de bijoux et de prothèses ongulaires lors de la pratique de l'équitation.

Le club se dégage de toute responsabilité envers les mineurs en dehors des temps de cours ou de stage d'équitation. Le responsable du mineur s'engage donc à récupérer son enfant à la fin de son cours ou de son stage d'équitation, ou dans le cas contraire, d'en assumer toutes les conséquences.

Le centre équestre se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels, et également de bris de lunettes.

Il est strictement interdit de modifier l'équipement (selle/filet) attribué aux chevaux de club.

L'inscription implique l'acceptation du risque lié à la pratique de l'équitation.

# CONTRAT D'INSCRIPTION 2023-2024

## AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION D'IMAGES

Dans le cadre de la promotion de ses activités : ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas *(rayer la mention inutile)* le centre équestre d'Assat à fixer et à utiliser mon image / celle de mon enfant, dans le cadre de ma/sa pratique de l'équitation au centre équestre ou en compétition.

*Les images pourront être diffusées, pour une durée de 10 ans, dans les publications du centre équestre (brochures, affiches, médias sociaux) afin de promouvoir leurs activités. Les photographies effectuées par des photographes professionnels et/ou salariés du centre équestre ne pourront être vendues à des tiers par le Centre équestre d'Assat, ni faire l'objet d'une exploitation autre que celle visée ci-dessus. Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera lieu en conséquence à aucune rémunération.*

## DÉTENTION ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

☐ J'autorise le Centre équestre d'Assat à détenir mes coordonnées personnelles/celles de mon enfant, nécessaires pour la bonne pratique de mon/son activité (adresse, téléphone, âge, email, niveau etc…)

*J'ai accès aux données personnelles me concernant.*
*Je peux demander toutes les données personnelles me concernant au format .txt et ce, à la première demande.*
*Je peux demander de supprimer toutes mes données personnelles si j'en fais la demande. Sauf si celles-ci sont nécessaires à des fins historiques, statistiques ou de recherche scientifique, pour des raisons de santé publique ou pour l'exercice du droit à la liberté d'expression. Le droit à l'oubli ne s'appliquera pas non plus lorsque la détention des Données à Caractère Personnel sera nécessaire à la conclusion d'un contrat ou lorsque la loi l'exigera.*

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

☐ Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur et les conditions générales de vente.

*Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, le règlement intérieur du Centre équestre d'Assat ainsi que les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires. Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet www.centreequestredassat.fr ou à l'accueil du centre équestre.*

Fait le _____, à _____,

*Signature du cavalier*
*ou de son responsable légal*

# FICHE DE PAIEMENT 2023-2024

## RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION DU FOYER

| | Cavalier | Montant (cf. Tarifs 2023-2024) |
|---|---|---|
| 1ère adhésion | | |
| 2ème adhésion -10%* | | |
| 3ème adhésion -15%* | | |
| 1ère licence | | |
| 2ème licence | | |
| 3ème licence | | |
| Garantie complémentaire FFE (facultatif) | | |
| 1er abonnement | | |
| 2ème abonnement -10%* | | |
| 3ème abonnement -15%* | | |
| 1ère carte | | |
| 2ème carte | | |
| | **TOTAL** | |

* Les réductions sur les adhésions et abonnements s'effectuent sur les prestations les moins chères

## MODE DE PAIEMENT

**ADHÉSION ET LICENCE à l'inscription**

○ CB ○ Chèque ○ Inscription via le CE de Safran
○ ANCV ○ Espèces

**ABONNEMENT ET CARTE**

☐ Paiement comptant
○ CB ○ Chèque ○ Inscription via le CE de Safran
○ ANCV ○ Espèces

☐ Paiement en plusieurs fois, *uniquement pour les abonnements (facilité de paiement ci-dessous à compléter)*
○ Chèques ○ Prélèvements (Mandat SEPA sur espace personnel ou amener RIB)

## FACILITÉ DE PAIEMENT (À REMPLIR UNIQUEMENT SI PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS)

L'abonnement est un élément de tarification, défini à l'avance et indépendant des quantités consommées. La facilité de paiement en X fois équivaut à un crédit sans intérêt. Pour tout paiement supérieur à trois échéances celui-ci est soumis aux règles du crédit à la consommation (article L. 311-1, 6° du code de la consommation).

**1°) Définition des parties**

La facilité de paiement en X fois sans frais est conclue entre :

D'une part, la société SARL CAPDEBOSCQ-GUYOT domiciliée au 4 chemin des Glérès 64800 Lestelle Betharram, Siret 84161894800016 représentée par Fanny GUYOT en qualité de gérant, et dénommée « le préteur ».

# FICHE DE PAIEMENT 2023-2024

Et d'autre part, ……

Domicilié(e)……, est dénommé(e) « l'emprunteur ».

**2°) Tarification et échelonnement**

La facilité de paiement est conclue pour un montant de …… € (montant de l'abonnement), que l'emprunteur souhaite régler en …… fois (dernier prélèvement en juin 2024). Il est dit qu'il n'y a pas d'intérêts ni de frais de dossier. Par conséquent le coût de la présente facilité est nul.

**3°) Incidents de paiements et pénalités**

Tout retard ou rejet de paiement entraineront l'application de frais d'un montant de 30 € par incident. Vous avez la possibilité de nous contacter si vous rencontrez une difficulté au plus tard 15 jours avant l'échéance uniquement par mail à centreequestredassat@gmail.com et ceci n'entrainera aucun frais.

**4°) Obligation des parties**

La totalité du montant est due quel que soit le motif aucun remboursement des sommes versées ne pourra être exigé par l'emprunteur, en contrepartie le préteur s'engage à exécuter la prestation dans son intégralité sur la période définie au contrat.

**5°) Recours et Litiges**

En choisissant l'abonnement, le cavalier s'engage pour l'année ; par conséquent aucun remboursement total ou partiel ne pourra être envisagé quel que soit le motif invoqué, même avec certificat médical.

**6°) Echéancier de Paiement :**

Les paiements ne peuvent être différés au-delà du 01/06 de l'année suivante.
Paiement de l'adhésion et de la licence FFE à l'inscription.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Paiement au 01/09/2023 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/10/2023 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/11/2023 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/12/2023 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/01/2024 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/02/2024 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/03/2024 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/04/2024 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/05/2024 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |
| Paiement au 01/06/2024 | € | ☐ prélèvement | ☐ chèque n°..... banque ..... |

Fait en double exemplaire à Assat, le …….

« Le préteur »
*Nom et Signature suivi de la mention « lu et approuvé »*

« L'emprunteur »
*Nom et Signature suivi de la mention « lu et approuvé »*